

**Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)**

**Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt trois le Onze décembre, à 18 heures et 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,  
sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/12/2023

**Présents** : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE,  
Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Frank BRESSON, M. Jean PUZENAT,  
M.Christophe SARAYOTIS

**Absents excusés** : M. Pierre VIEUX, en réunion pour la gestion de la forêt à Marsanne.  
M. Eric COZON, a donné procuration à Mme Christine TERRAIL.

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du 13 novembre 2023, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

*Le maire et le conseil municipal présentent leurs plus sincères condoléances à Madame Josiane Muguet pour le décès de son mari Jean-Claude Muguet qui a été conseiller municipal au précédent mandat.*

*Le conseil remercie vivement toutes les personnes qui ont participé aux recherches de Monsieur Muguet.*

1/ Monsieur Dommanget du SDED est venu présenter au Conseil « Enercompil » : économies d'énergie globale. Le conseil adopte à l'unanimité l'adhésion à Enercompil.

**Délibération à l'unanimité**

**2/ Dossier des Domaines** :

Attente d'une estimation de rénovation du corps de ferme par un architecte.

3/ Le Conseil municipal décide à la majorité de ne pas attribuer le prime pouvoir d'achat aux agents communaux. Le conseil étudie la mise en place d'avantages en bons d'achats et leurs modalités d'attribution.

**4/ Loi d'accélération ENP-APER-SDER**

**Une réunion publique est prévue le 07/02/2024 à 18h00, à la salle polyvalente de Plan-de-Baix. Tous les administrés y sont vivement conviés** pour connaître le détail des projets de développement en énergie solaire sur la commune.

**5/ Restauration d'archives**

Le Maire ayant fait part au Conseil municipal de la nécessité de restaurer un document appartenant au fonds des archives de la commune de Plan-de-baix : Registre des Délibérations 1879-1907, le Conseil valide le devis de restauration du registre par l'entreprise DABON, d'un montant de 182,00€ HT - 218,40€ TTC. Une subvention s'élevant à 70 % du montant HT des travaux de restauration sera demandée auprès du Conseil départemental.

**Délibération à l'unanimité**

Le Conseil à l'unanimité confie la destruction des archives (suivant bordereau d'élimination du Département) à Monsieur Jean Puzenat.

6/ Présentation devis Vitraux de l'Église : le devis d'un montant de 10 950,00€ HT, 13 140,00€ TTC, par l'entreprise « Atelier Thomas vitraux » est accepté à l'unanimité.

7/ Adhésion fourrière animale : le conseil municipal vote non : 7 voix « contre » et 1 « abstention ».

*Monsieur Jean Puzenat quitte la séance à 19h50.*

8/ Panneau signalétique barrière du Vellan : le panneau sera réalisé par l'entreprise « DromAdhère » suivant le Bon à tirer corrigé avec mention : « le ramassage des champignons est soumis à l'autorisation des propriétaires forestiers ». Il sera installé au niveau de la barrière d'entrée au plateau du Vellan.

*La séance est levée à 22h*

*Le prochain Conseil Municipal se réunira le 8 janvier 2024 à 18h30 à la salle polyvalente.*

Le Maire,  
Daniel COTTON



La secrétaire de séance,  
Christine TERRAIL

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Terrail', written in a cursive style.